

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. III

MONTRÉAL, JANVIER 1887

No 12

NOUVEL AN

Au seul nom de *nouvel an* la joie entre dans nos cœurs. Le retour des fêtes de chaque année n'épuise jamais le désir que l'on a de les voir revenir. Noël nous rend heureux avec ses chants suaves et doux. C'est la fête de l'innocence. Les cœurs purs trouvent des délices incomparables dans la crèche de l'Enfant Jésus, ceux qui traversent les rudes sentiers de la pénitence, puisent aux pieds du Sauveur naissant la force et le courage qui leur sont nécessaires.

Mais au commencement d'une nouvelle année, aux jours des fêtes religieuses se joignent les réjouissances de la famille, et de la société, avec leur gracieux cortège de visites et de félicitations. Le monde a franchi un pas. Il laisse un passé qu'on oublie vite, et jette un regard vers l'avenir, qu'il ne connaît pas. Entre l'oubli du passé et l'inconnu de l'avenir, qui y a-t-il? Il y a l'espérance. Le jour de l'an est un jour d'espérance : de là les bons souhaits. Pour le chrétien, surtout ce beau jour doit être rempli d'espérance. Il doit espérer que l'avenir qui commence sera pour lui un temps employé à perfectionner ses vertus ; à le rendre plus attentif à ses devoirs ; à augmenter son amour pour Dieu et sa charité pour le prochain ; il doit espérer que cette année sera une occasion d'accroître le trésor que chaque chrétien doit accumuler dans ce paradis, d'orner par ses bonnes œuvres, de pierres précieuses, de plus en plus belles, la couronne qui doit orner son front dans le Ciel.

Voilà, pour chacun de nos abonnés, les souhaits que nous formons, et nous prions Dieu de nous accorder la réalisation de nos vœux, en récompense du généreux concours qu'ils accordent à notre œuvre. Nous supplions aussi notre Séraphique Père Saint François de nous accorder une bénédiction spéciale.

NOTRE PRIME

Nous avons reçu des plaintes au sujet de notre prime. On nous reproche que, contrairement à nos promesses, elle n'est pas encore livrée. Ces plaintes sont bien légitimes. Mais, nous prions nos abonnés de nous pardonner, nous avons nous-mêmes été indignement trompés. Toutes les gravures comme prime ont été ordonnées et payées dès le mois de janvier 1886, à Paris, France. Depuis, c'est avec grande peine que nous avons pu en obtenir une bien minime partie. Il paraît que nos vendeurs ont eux-mêmes fait venir ces gravures d'Allemagne, et qu'ils ont été retardés par la manufacture. Quoi qu'il en soit, malgré que nous ayons payé d'avance, que nous ayons pressé, supplié et menacé, malgré qu'un agent spécial ait été à Paris pour obtenir ces gravures, nous ne les avons pas encore reçues. Nos amis doivent comprendre qu'il n'y a pas de notre faute. Nous sommes désolés de ce contretemps, mais nous espérons que nos abonnés n'en rendront pas la " *Petite Revue* " responsable, et qu'ils nous continueront leur support. Nous allons nous occuper de les indemniser de quelque manière.

Les Rois Mages à Bethléem

Les premières lueurs du jour flottaient encore indécises à l'horizon de la Palestine, lorsque les rois persans sortirent du palais d'Hérode. Ils s'empressèrent de faire lever les tentes, et quittèrent la capitale de la Judée, le cœur plein d'espérance en celui qui les conduisait. Tandis qu'ils se dirigeaient vers Bethléem, Hérode cheminait avec son escorte vers la ville des palmiers.

Après avoir marché pendant deux heures, la caravane orientale s'arrêta près d'une citerne, connue aujourd'hui sous le nom de *citerne des Mages*, et les esclaves y firent boire les dromadaires. Mais voici que tout à coup un globe du feu, se détachant de la voûte du ciel, demeura comme suspendu au-dessus des pèlerins. Effrayés d'abord, ils ne tardèrent pas à éclater en transports d'enthousiasme, car ils avaient reconnu l'étoile bienfaisante qui leur avait servi de guide jusqu'à Jérusalem, et dont la disparition les avait tant inquiétés.

" L'étoile ! voici notre étoile ! " s'écrièrent d'un commun accord les soldats et les esclaves, tandis que les Mages

tendaient les bras au ciel pour le remercier de ce nouveau prodige.

“Astre béni ! s'écria Gaspard, messenger céleste que le Dieu de Sion nous envoie, oh ! viens, sois notre guide et conduis-nous jusqu'au berceau du divin Roi !”

Aussitôt l'étoile, comme si elle eût entendu ces paroles du monarque idolâtre, oscilla légèrement et commença à glisser dans l'espace, à la grande joie des Mages, qui la suivirent avec empressement. Abandonnant la conduite de leurs montures, ces princes de l'Orient tenaient constamment leurs yeux fixés sur l'astre mystérieux ; et ils avancèrent ainsi jusqu'au moment où l'étoile s'arrêta au-dessus d'une petite ville posée sur une charmante colline doucement inclinée vers l'Orient : c'était Bethléem de Juda, immortelle patrie du divin Rédempteur ; les Mages comprirent que c'était là le lieu prédestiné pour la naissance du Messie ; et, entrant dans l'humble demeure au-dessus de laquelle se tenait immobile l'astre radieux, ils y trouvèrent en effet, dit le récit évangélique, *l'Enfant et Marie, sa mère.*

Avec quel respect ils vinrent se prosterner le front dans la poussière devant l'humble berceau où reposait le Fils de Dieu ! Une foi vive, ardente, irrésistible, avait conduit ces rois de l'Orient jusqu'aux pieds du Dieu fait homme, et rien ne pouvait affaiblir la vivacité de cette foi, qui avait déjà résisté à tant d'épreuves.

Aussi la pauvreté de l'étable, car d'après le sentiment d'un très grand nombre, la Sainte Famille n'avait pas encore quitté ce lieu, bien loin de rebuter les Mages, ne fit qu'enflammer leur pieuse ardeur. En présence de cet Enfant-Roi qui n'avait pour palais qu'une pauvre étable, pour trône qu'une crèche avec un peu de paille, et pour manteau royal que de misérables langes, leur foi s'anima de plus en plus. A travers ses ombres mystérieuses, ils furent inondés d'un éclat divin ; et reconnaissant dans cet humble Enfant le roi du ciel et de la terre, qui n'a aucun besoin des insignes d'une souveraineté terrestre pour faire sentir aux nations qu'il est leur roi et leur souverain, ils l'adorèrent avec respect et le reconnurent pour le Fils du Tout-Puissant, Dieu lui-même et Seigneur éternel ; puis, ouvrant leurs trésors, ils déposèrent à ses pieds sacrés l'or, l'encens et la myrrhe, gages mystérieux de leur adoration et de leur amour.

Marie contemplait avec bonheur les rois de l'Orient

aux pieds de son fils adoré, et son cœur de mère était doucement ému par ces hommages d'adoration et de respect que des monarques d'Asie rendaient à son bien-aimé Jésus.

Quand les Mages eurent adoré le divin Enfant, ils firent approcher leurs dromadaires, et se préparèrent à retourner à Jérusalem, avec le dessein d'informer Hérode, conformément à leurs engagements ; mais un messager céleste ou une inspiration divine les éclaira sur la méchanceté de l'Iduméen, et les pèlerins de l'Orient retournèrent chez eux par un autre chemin.

Le reste de leur voyage comme de leur vie est enveloppé de mystères. Quelques-uns disent qu'ils reçurent le baptême des mains de saint Thomas, et que deux d'entre eux, Gaspard et Balthasar, donnèrent leur vie pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quant à Melchior, il put retourner dans sa patrie et fonder la ville de Calencia, où il aurait fait bâtir un temple magnifique en l'honneur du divin Enfant de Bethléem.—Ces saints hommages, d'après ce qu'en dit la tradition, furent les prémices de la gentilité, nos pères dans la foi, nos illustres protecteurs et nos modèles.

Comment fut donné le nom de Jésus

LÉGENDE DU MOYEN AGE

Le nom que j'aime à redire
Et qui me sourit le plus
Dans la joie ou le martyre,
C'est le doux nom de Jésus!

J'ai lu dans un vieil auteur comment fut donné à l'Enfant de la Crèche le doux nom de Jésus. C'était le huitième jour après sa naissance. Les bergers qui avaient été les heureux témoins des merveilles de la nuit de Noël, étaient devenus les amis de la Sainte Famille. En l'absence de Joseph et de Marie, ils délibérèrent sur le nom qu'il convenait d'imposer au divin nouveau-né.

Écoutons le langage tenu dans ce rustique conciliabule.

Vous le savez tous aussi ^{**} bien que moi, dit l'un des villageois ; ce qui s'est passé dans la naissance de cet Enfant tient du prodige. Ce sont les anges qui nous l'ont annon-

cée. Nous les avons entendus proclamer, du haut des cieux, que par ce mystérieux Enfant la gloire allait être rendue à Dieu et la paix aux hommes. Afin donc de rappeler aux âges futurs le souvenir de ces merveilles, nommons-le l'*Admirable*.

* * *

Pour moi, ajoute une humble femme de Bethléem —attristée de l'abandon où l'on avait laissé jusque-là Marie et son Enfant,—je crains que les hommes qui n'ont pas vu sa gloire, et qui le verront partager leurs infirmités, ne le confondent avec les enfants ordinaires, et ne méconnaissent sa céleste origine. Donnons-lui un nom qui commande le respect et l'adoration qui lui sont dus ; appelons-le *Emmanuel*, qui veut dire « Dieu avec nous. »

* * *

Emmanuel !...ce nom me paraît plein de grâce, de douceur, s'écria une nouvelle voix partie du groupe des pasteurs. Certes, ce nom est juste et délicieux. Mais les nations étrangères à notre culte se vantent d'avoir aussi des dieux avec elles ? Ce sont de vaines idoles, il est vrai, sans force et sans puissance, qui sont l'ouvrage de leurs mains : toutefois, ces simulacres de bois et de pierre n'en portent pas moins le titre de « dieux. » Pourquoi ne pas faire entrer dans l'appellation de notre nouveau-né une expression qui désigne sa force et sa puissance ? Au nom d'Emmanuel ajoutons l'idée de *fort*, par exemple, le *Tout-Puissant*.

* * *

Une quatrième voix se fait entendre :
Né dans une étable, déposé dans une crèche, il ressemble à un tendre agneau. Autour de lui la paix règne de toutes parts. Il a choisi l'heure du silence et du repos pour paraître dans le monde...Pourquoi ne le nommerions-nous pas l'*Agneau de Dieu*, l'*Agneau pacifique* ?

* * *

Les propositions de ce genre allaient leur train, les délibérations pieuses se poursuivaient, quand surviennent Joseph et Marie. D'abord un silence respectueux se fait... Bientôt, instruit des divers titres de gloire que la piété naïve de ces bonnes gens proposait pour l'Enfant, Joseph prend la parole et d'un ton solennel :

Tous ces noms lui conviennent assurément, fit-il. Oui, il est le vrai Emmanuel, le Dieu fort et puissant, l'*Admirable*, en même temps que l'*Agneau pacifique*. Les

prophètes l'ont par avance désigné sous ces différentes appellations. Ils l'ont encore annoncé comme l'*Ange du grand conseil*, parce qu'il ne vient au monde que pour éclairer les hommes et leur montrer la vie qu'ils ont perdue;—le *Père du siècle futur*, parce que son règne doit être éternel et que toutes les nations de la terre lui sont promises en héritage;—le *Prince de la paix*, parce qu'il doit opérer toutes ces merveilles et réaliser sa royauté et son règne dans la tranquillité et dans le calme. Néanmoins, quelle que puisse être la noblesse de ces titres, quelle qu'en soit la convenance pour notre aimable Enfant, il en est un plus noble, plus grand, plus glorieux, plus parfait que tous ceux-là. Sa mère et moi allons le lui donner; mais il n'est pas de nous; il n'est pas de la terre.

* * *

Et Marie parle à son tour :

C'est le nom sous lequel l'ange de Dieu me l'a annoncé, lorsqu'il est venu m'apporter le message du Très-Haut.

Et Joseph reprenant :

C'est aussi l'ange de Dieu qui me l'a fait connaître de la part du Seigneur, quand il m'a découvert la merveille de son Incarnation.

Et tous deux ensemble laissent tomber ce mot sacré :

Jésus!

Jésus! Jésus! s'écrièrent dans un saint enthousiasme les heureux bergers et les femmes juives réunies. Jésus! Jésus! oh! le beau, le grand, le gracieux, le puissant, le merveilleux nom! Jésus! ce nom dit tout à nos esprits et à nos cœurs!

Aimable Enfant, soyez appelé Jésus, puisque votre Père céleste vous a donné ce nom divin! Soyez appelé Jésus, parce que votre père nourricier et votre divine Mère vous le donnent avec lui! Soyez appelé Jésus, parce que tous ici nous souscrivons à ce nom adorable!

* * *

Le récit de cette touchante scène n'est qu'une pieuse supposition, mais sa naïve simplicité renferme une portée très haute. Elle nous montre que le nom de Jésus n'est point de la terre, mais du ciel; que c'est Dieu—à qui s'en il appartient de nommer chaque chose, chaque être, selon ses qualités—qui l'a assigné à son Fils, parce qu'il lui convient en propre.

Prononçons-le souvent et pieusement ce nom qui fait courber tout genou au ciel, sur la terre et les fait trembler. Aimons à dire avec Saint Augustin : « O Jésus, soyez toujours mon Jésus, et mon Sauveur. *Jesu, esto mihi Jesus et salva me.* »

Conférence de M. l'abbé Lacaze

Sur l'influence du Tiers-Ordre au point de vue social, faite au pèlerinage des prêtres tertiaires de Pau, France.

Ils étaient graves les périls qui menaçaient la société chrétienne au XIII^e siècle, alors que les scandales des grands « avaient déchaîné toutes les passions mauvaises, amené le triomphe général du mal sur le bien, de la « chair sur l'esprit, de la force brutale sur la foi catholique. » Dieu intervient, il fait surgir des hommes et des œuvres qui apportent le salut au monde : Dominique et François, le Tiers-Ordre et le Rosaire. L'éloquence et la sainteté de ces hommes apostoliques souleva les peuples et les convertit. L'ardente supplication du Rosaire souligna leurs efforts. Le Tiers-Ordre se développa admirablement, et rendit durables les fruits de conversion que partout leurs prédications obtenaient. Un souffle merveilleux et divin de renaissance catholique passait à travers l'Europe, ressuscitant la vertu, la sainteté et toutes les grandeurs chrétiennes. De tous ces bienfaits, les Souverains Pontifes attribuèrent la plus grande part au zèle, au dévouement des Tertiaires. Depuis lors, à toutes les époques, sont sortis du Tiers-Ordre, comme des flots incessants de lumière, des hommes dont il suffit de rappeler les noms pour évoquer un passé de vertus et de gloires sans rivales... Ici il faudrait placer une longue liste d'illustrations qui va de Grégoire IX à Léon XIII, de S. Yves de Bretagne au V. Curé d'Ars, de St Louis IX à Philippe II, de Raymond Lulle au Dante, de Christophe Colomb à Thomas Morus. Redire toutes les gloires du Tiers-Ordre nous entraînerait trop loin... Les témoignages explicites, peu suspects, de Frédéric Morin et du P. Mauro Ricci renferment tout ce qu'on peut dire de plus flatteur : « Nous retrouvons les enfants de saint François à l'origine de tout ce que nous aimons, de tout ce que nous vénérons, de tout ce que nous défendons aujourd'hui. » Ainsi parle le premier ; le second, à son tour. « Tout ce qu'il y a dans

l'Eglise Catholique de pieux, de religieux, d'institutions saintes, depuis saint François jusqu'à nos jours, est franciscain ou imprégné de l'esprit franciscain.»

Et maintenant le rôle glorieux de l'institution sérapique serait-il fini ? M. le rapporteur soutient victorieusement la négative dans la seconde partie. Et il le prouve en montrant que le Tiers-Ordre trouve le secret de sa perpétuité dans son universalité ; il ne s'applique pas à une catégorie de personnes, ne remédie pas à un désordre particulier, il est accessible à tous et convient à toutes les conditions. C'est un état de vie étendant son influence sur chacun d'eux. Les individus et les masses qu'il veut secourir, les besoins qu'il veut soulager sont les mêmes qu'au XIII^e siècle. De plus, ses moyens d'action sont aussi efficaces, comme ce qu'il impose est encore aussi proportionné à nos forces, car le Tiers-Ordre n'est au fond qu'une sage application des lois évangéliques, qui ne sauraient paraître trop dures à un chrétien. (*Enc. Auspicato.*) Il vient corriger les mêmes excès, car l'amour du bien-être a envahi toutes les classes de la société ; jamais l'esprit de sacrifice n'a fait autant défaut qu'à notre époque. La classe élevée tend de plus en plus à se fabriquer une religion qui s'accommode de toutes les jouissances, et l'un des plus grands scandales de notre siècle sera de retrouver les mêmes noms dans les œuvres qui sembleraient vouloir décider des destinées de l'Eglise, et dans les fêtes qui font revivre les folies du paganisme. Parmi la classe ouvrière, du moins dans les grandes villes, le lien de la famille est presque rompu, et chacun de ses membres cherche de son côté à se procurer des plaisirs, sans souci des privations que leur prix impose aux siens. Ainsi disparaissent de plus en plus cette énergie, cette abnégation, cette vigueur de caractère qui, seules, peuvent faire les peuples forts.

Qui viendra relever ce triste état de choses ? Sans doute l'armée du bien organise ses œuvres multiples, associations, cercles, patronages, sociétés populaires. Ces œuvres sont nécessaires, elles ont leur raison d'être, non comme rivales, mais comme auxiliaires de la paroisse. Ces œuvres bénies et encouragées par les papes, n'empêchent pas que nous regardions le Tiers-Ordre et son développement comme la base de la restauration chrétienne des paroisses. Malgré les autres institutions, le peuple échappe de plus en plus à l'action de l'Eglise. Le Tiers-Ordre sera

le remède social, parce qu'il attaque à leurs racines l'orgueil, la cupidité, la volupté, l'impiété, parce qu'il rétablit l'esprit de l'Évangile, esprit de foi, d'humilité, de soumission aux enseignements de l'Église et de ses pasteurs. Les œuvres ne seront jamais inutiles, mais greffées toutes sur ce tronc puissant qui plonge ses racines dans le cœur même de Notre-Seigneur, elles participeront à la même sève, et y puiseront une force et une vigueur qui assureront leur durée. Du reste, on a vu dans ce siècle s'appuyer sur le Tiers-Ordre les deux hommes qui ont le plus étonné le monde par la fécondité et l'étendue de leur ministère : Mgr de Ségur et dom Bosco.

Parmi les titres d'honneur que la postérité décernera à Léon XIII, brillera, au premier rang, celui de restaurateur du Tiers-Ordre. En lisant l'histoire de son règne, on admirera les idées élevées de ce grand Pontife, son génie profond, son génie puissant, le prestige glorieux dont il a su entourer le trône d'un vieillard prisonnier, mais en approfondissant ses actes, en recueillant tous les échos de sa voix, on sera frappé de son insistance à recommander le Tiers-Ordre et de sa foi dans la restauration de la société, s'il était compris et protégé. Ne restons pas sourds à ses appels réitérés, voyons, comme lui, une place marquée au Tiers Ordre dans la lutte terrible où s'agitent les destinées de l'Église et de la société. Toutes les œuvres du mal, fortement liguées, marchent à la destruction du Catholicisme sous la direction de la Franc-Maçonnerie. A cette armée puissante, le Souverain Pontife oppose l'union de toutes les associations, soutenues, vivifiées, affermiées par le Tiers-Ordre. Soyons donc tertiaires, mais tertiaires de fait, et pas seulement de nom.

(Revue Franciscaine).

LE CARNAVAL

DE LA MANIÈRE DE SE RÉCRÉER.

On ne parle dans notre ville que des grands préparatifs faits pour fêter le carnaval de 1887. Qu'est-ce donc que le carnaval, pour que l'on y consacre une somme d'argent qui servait assez considérable pour soulager, durant l'hiver que nous traversons, tous les pauvres de Montréal ?

On appelle *carnaval* un temps de fêtes et de divertissements qui précède le carême ; il commence à l'Épiphanie

et finit la veille du Mercredi des Cendres. C'est un reste des fêtes populaires chez les anciens, telles que les *Bacchanales*, les *Saturnales*, etc., c'est-à-dire des fêtes où le peuple perdait tous sentiments d'honneur, de décence et d'honnêteté même publique. En ces jours infâmes, le démon régnait en maître sur la terre, il s'y montrait même, et les hommes dominés par les plus mauvaises passions se portaient aux plus dégoûtants excès.

Le carnaval de nos jours ne vaut guère mieux. On y observe plus de retenue extérieure, mais l'enfer n'y perd rien. C'est un temps où la jeunesse, surtout, oublie tous les devoirs que la religion, la famille, la vocation et même la société chrétienne impose. On perd l'amour du devoir, on ne s'occupe guère de remplir ses obligations. Il n'y a qu'une chose que l'on désire : s'amuser et s'amuser encore. Les plaisirs du monde ! les cabarets ! les bals ! les théâtres ! les glissoires ! les rendez-vous !

Tout ce que le démon a inventé de pièges, on y court, on s'y jette. Il faut s'amuser, dùt-on y perdre son âme et perdre avec la nôtre celle de nos amis. Tout le monde y souscrit ; on le considère comme un avantage matériel pour notre Cité ! Malheureuse spéculation qui sert à enrichir aux dépens de la morale et de l'honneur des familles. Que chacun se réjouisse lorsqu'il est temps de se réjouir, mais faut-il pour cela créer des occasions de pécher ? Faut-il assigner des lieux de rendez-vous pour les personnes des deux sexes ? Faut-il fournir à notre jeunesse le plaisir dangereux des excursions nocturnes ?

Étrange aveuglement !

Durant ces temps malheureux où il y a tant d'occasions de chûtes, il est absolument nécessaire que chacun soit sur ses gardes. *Veillez et priez, car, la chair est faible et l'esprit est prompt.*

Nous rappelons aux tertiaires quelques points de la Règle :

“ Chapitre II, § 2. *Ils devront fuir, avec la plus grande vigilance, les bals et les spectacles dangereux, et les repas licencieux.* ”

Les récréations honnêtes ne sont pas défendues. Le corps se fatigue au travail ; il lui faut du repos ; l'âme qui n'a non plus, pour agir dans sa sphère, qu'une force déterminée, et qui, d'ailleurs, subit l'influence du corps auquel elle est unie, l'âme se fatigue aussi, et elle a besoin de repos : or son repos, c'est une distraction joyeuse où elle se divertit. C'est là qu'elle retrempe ses forces,

qu'elle reprend sa vigueur. Mais de même que le repos du corps a besoin d'être réglé pour ne pas dégénérer en oisiveté et engendrer d'autres vices, de même nos divertissements doivent être réglés. Selon St Thomas, on peut pécher dans ses récréations par excès ou par défaut.

Par excès : 1. En se réjouissant de paroles ou d'actions mauvaises, d'indécences, de médisances, en abusant des paroles de la Sainte Ecriture, du nom de Dieu et de celui des Saints, etc. C'est toujours pécher que d'employer de tels moyens de récréation, et c'est souvent un péché mortel.

2. En se livrant à des ris immodérés, à des jeux dissolus, à des dissipations exagérées qui jettent l'âme, pour ainsi dire, hors d'elle-même et lui font perdre toute gravité. C'est ainsi que pèchent ceux qui cherchent le plaisir pour lui-même, et non simplement pour distraire et récréer l'âme ; c'est de ces hommes que le Sage (c. XV) a dit : *estimaverunt lusum esse etiam nostram*. St Thomas donne à ce sujet cette règle importante que, comme peu de sel suffit pour assaisonner la viande, il ne faut que peu de divertissement pour récréer l'esprit.

3. En n'y tenant pas compte des circonstances de temps, de personnes ou de lieu ; par exemple, en se récréant dans des temps, dans des lieux où cela ne convient pas, en y employant trop de temps, etc. Ceci peut devenir un péché mortel par suite du trop grand attachement à ces récréations ; par exemple, si on les préférerait à l'amour de Dieu, et si, plutôt que de s'en priver, on omettait des devoirs importants ; ce ne serait qu'un péché véniel si l'attachement à ces sortes de récréations nous conduisait seulement à remplir nos devoirs d'une manière moins parfaite.

Par défaut : en ne disant jamais un mot pour rire, en rejetant les divertissements nécessaires, en apportant à ceux qu'on prend un air aussi grave qu'aux occupations les plus sérieuses et une humeur mélancolique, ou, qui pis est, fâcheuse pour les autres par un esprit de contradiction et de chicane, etc.

D'après ces principes, voyons, avec quelle sagesse St François nous a tracé des règles pour nos récréations : il nous interdit les repas licencieux, et avec raison, puisqu'ils ne sont pas sans péché ; il nous interdit les spectacles, les scènes des histrions, les jeux publics, les bals, parce que ces réunions, occasion prochaine de péché pour beaucoup de ceux qui y prennent part, ne sont propres qu'à exciter notre concupiscence, à nous porter au vice par tous les côtés, ou du moins à nous jeter dans la dissipation, à nous faire perdre le goût de la piété, d'une vie simple et sérieuse. Elles n'atteignent donc pas le but des récréations, et, loin d'être utiles à l'âme, elles lui sont nuisibles.

D'ailleurs, quand même la bienséance n'y recevait parfois aucune atteinte, il suffit qu'elles dégèrent le plus souvent en licence pour que nous soyons obligés de n'y pas paraître, afin de ne jamais les autoriser par notre présence, et de marquer, au contraire, notre réprobation de l'esprit général qui y domine. Y paraître, ce serait scandaliser ; car le monde à les yeux sur nous, et nous devons mener une vie plus réservée que le commun des hommes.

Ne donnons rien non plus aux histrions ; non pas que leur profession soit en elle-même un péché, mais parce que trop souvent elle jette dans les âmes des semences de vice, et qu'elle est pour beaucoup de personnes une occasion de plaisirs superflus et de dépenses inutiles. Aussi, St Augustin disait : *Donare res suas histrionibus immane vitium est.*

Les Tertiaires fuiront pour la même raison les cabarets, les cafés, les maisons de jeux, et en général toute récréation trop passionnée ou trop peu réservée, car ce sont les récréations que recherche le monde. Or, n'oublions jamais ces paroles du Sauveur (Math. 18, 7 : *Malheur au monde à cause de ses scandales; Jean 16, 26; Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse se changera en joie ; et cette joie personne ne pourra vous la ravir. Mes petits enfants, disait St Jean, le disciple bien-aimé (1re Ep. 2, 15), gardez-vous d'aimer le monde ou les choses du monde. Quiconque voudra être l'ami de ce monde, écrit St Jacques (4, 4), deviendra l'ennemi de Dieu. Si quelqu'un aime le monde, la charité du Père Céleste n'est pas en lui (1er Ep. Jean 2, 15).* De tels anathèmes ne nous éloigneront-ils pas à jamais du monde et de ses plaisirs ?

Mais, selon ce qui a été dit plus haut, tout en évitant les joies tumultueuses et désordonnées des enfants du siècle, n'allons pas tomber dans l'excès contraire, dans une mélancolie sombre et austère que la vraie vertu n'a jamais inspirée. Obligés de vivre au milieu du monde, nous devons édifier par notre modestie, et rendre la piété aimable et attrayante par la douceur de notre société, la bienveillance de notre caractère, l'aménité de nos manières, et un agréable en jouement dans les récréations et les plaisirs permis.

Il est un autre devoir important pour les fils de St. François durant ce carnaval. C'est de prier pour les pauvres malheureux qui ne savent pas se récréer et qui ne peuvent le faire qu'en péchant. Prions et réparons, car, Dieu est plus offensé durant ce temps que dans tous le reste de l'année.

VINCENT DE PAUL

LÉGENDE

Monsieur Vincent de Paul, aumônier des galères,
 Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires,
 Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital
 Du couvent qu'a fondé madame de Chantal.
 Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille,
 Et l'unique tableau pendu sur la muraille
 Représente la Vierge avec l'Enfant Jésus.
 Tout entier aux projets pieux qu'il a conçus,
 Le saint p-être est toujours en course et se prodigue,
 Et revient tous les soirs, épuisé de fatigue.
 Le zèle ne s'est pas un instant refroidi
 De l'ancien précepteur des enfants de Gondi.
 Quand il a visité la mansarde indigente,
 Il s'en va demander l'aumône à la Régente.
 Il sollicite, il prie, il insiste, emporté
 Par son infatigable et forte charité,
 Recevant de la gauche et donnant de la droite,
 Pourtant il est malade et vieux, et son pied boite
 Car, afin d'obtenir la grâce qu'il voulait,
 Il a traîné six mois la chaîne et le boulet
 D'un forçat innocent dont il a pris la place.
 Déjà dans les faubourgs la pauvre populace,
 Qui connaît bien son nom et qui le voit passer,
 Le long des murs, alors qu'il vient de ramasser
 Un nouveau-né jeté sur la borne et qu'il sauve.
 Commence à saluer ce bonhomme au front chauve
 Et le suit en chemin d'un œil reconnaissant.

Mais, ce soir, vers minuit, le bon Monsieur Vincent,
 Regagnant son logis chez les Visitandines,
 Au moment où les sœurs sont à chanter matines,
 Traîne son pied boiteux d'un air découragé,
 Tout le jour, bien qu'il soit souffrant, qu'il soit âgé,
 Sous une froide pluie il a couru la ville.
 Certes, on l'a reçu d'une façon civile ;
 Mais il d-mande trop, même aux meilleurs chrétiens,
 Pour ses enfants trouvés et ses galériens,
 Et plus d'un poliment déjà s'en débarresse.
 Tout l'argent de la reine est pour le Val-de-Grâce,
 Et Mazarin, si fort pour dire : "Je promets,"
 Devient en vieillissant plus ladre que jamais.
 C'est donc un mauvais jour ; mais enfin le pauvre homme
 Revient, en se disant qu'il va faire un bon somme,
 Et se hâte, parmi la bruine et le vent ;
 Lorsque arrivé devant la porte du couvent,
 Il aperçoit par terre et couché dans la boue
 Un garçon d'environ dix ans ; il le secoue,
 L'interroge ; l'enfant depuis l'aube est à jeun,
 N'a ni père, ni mère, est sans asile aucun,

Et répond au vieillard d'une voix basse et dure.
 — Viens, dit Vincent, mettant la clef dans la serrure.
 Et prenant dans ses bras l'enfant qui le salit,
 Il monte en sa cellule et le couche en son lit ;
 Puis, songeant qu'à minuit, en janvier, le froid pince,
 Et que sa courtte-pointe est peut-être bien mince,
 Il ôte son manteau tout froid du vent du Nord,
 Et l'étend sur les pieds du petit qui s'endort.
 Alors, tout grelottant et très mal à son aise,
 Le bon Monsieur Vincent s'accouda sur sa chaise
 Et, devant le tableau pendu contre le mur
 Il pria.

Mais, soudain, la madame au front pur,
 Qui parut resplendir des clartés éternelles,
 S'anima. Dans ses yeux aux profondes prunelles,
 Brillèrent des regards qu'ils n'avaient jamais eus,
 Et, dégageant son cou des bras du doux Jésus
 Qu'elle tenait d'abord serré sur son épaule,
 Elle tendit l'enfant à saint Vincent de Paul,
 Et, d'un accent remplit de céleste bonté,
 Lui dit :

“Embrasse-le, tu l'as bien mérité.”

F. COPPÉE.

Nouvelle église pour le Tiers-Ordre à Montréal

“ FONDS SPÉCIAL ”

Rien de plus édifiant que de voir la foule des fidèles qui se presse dans la petite église des Saints Stigmates, à Montréal, le jour des fêtes du Tiers-Ordre, pour se joindre aux touchants exercices des tertiaires. On aime à entendre la récitation de leurs offices, à voir leurs belles cérémonies de réception et de profession. Les commentaires de la Règle de St François, sont toujours autant de sermons dont l'actualité fait bien ressortir jusqu'à quel point le Tiers-Ordre est approprié à notre siècle.

Mais avec l'accroissement considérable du nombre des frères et des sœurs tertiaires, cette église depuis longtemps est devenue trop petite, et le discrétore s'est souvent occupé de l'importante question de se procurer une autre église assez vaste pour répondre aux besoins de l'Ordre. Pour arriver à cette fin, il n'y a pas d'autres moyens que de s'adresser à la charité et à la générosité des tertiaires d'abord, et ensuite à celles de tous les fidèles et de tous ceux qui aiment saint François d'Assise et son œuvre de régénération par la pénitence.

Nous rappellerons ici l'empressement de saint Fran-

çois à réparer les églises, à les fournir de linges et d'ornements sacrés. Dès le commencement de sa conversion, il répara trois églises, celles de St Damien, de St Pierre, et la *Portioncule* ou Notre-Dame des Anges, quêtant lui-même malgré les dérisions dont on l'accablait, et portant des pierres sur ses propres épaules. Il apprit à ses frères à saluer les églises du plus loin qu'ils les verraient.

On rapporte qu'en mendiant pour ces églises, il criait partout : *Qui me donnera une pierre aura une récompense ; qui m'en donnera deux, en aura deux ; qui m'en donnera trois, en aura trois.*

C'est aussi ce que nous répétons aux personnes charitables qui voudront nous venir en aide dans la circonstance actuelle.

Le discrétore du Tiers-Ordre, dans sa réunion de novembre dernier, a créé un "fonds spécial" destiné à procurer au Tiers-Ordre une église plus grande et pouvant contenir, outre les frères et les sœurs, ceux des fidèles qui aiment à assister à leurs fêtes et à leurs réunions. C'est par ce moyen que la grâce agit le plus souvent, et il n'est pas rare qu'après quelques assistances aux assemblées du Tiers-Ordre, on sente en son cœur le désir de devenir fils de St François. Ce "fonds spécial" sera composé : 1. des valeurs réalisées au moyen de loteries, rafles, bazars, pèlerinages, etc. ; 2. de tous les dons que les personnes charitables voudront faire en faveur du Tiers-Ordre ; 3. des souscriptions que des zéloteurs recueilleront suivant le plan suivant. Des bulletins mensuels seront remis à tous les zéloteurs. Ce dernier devra trouver cinq souscripteurs qui lui paieront *cinq centins* par semaine, somme qu'il remettra tous les mois au Secrétaire-Trésorier.

Par décision du Discrétore, toute personne qui contribuera de quelque manière que ce soit aux bonnes œuvres du "fonds spécial," participera à toutes les prières, et à toutes les mérites de la fraternité du Tiers-Ordre à Montréal.

Nous recevrons avec reconnaissance tous les dons volontaires que l'on voudra faire pour ce "fonds spécial". Nous enverrons aussi des billets de zéloteurs à tous ceux qui nous en feront la demande.

La sainte obéissance confond toutes les volontés du corps, de la chair, et force le corps mortifié à obéir à l'esprit et à obéir à son frère.—*St. François.—Eloge des vertus.*

ÉCHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL

Mercredi, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de Marie, le Tiers-Ordre, à Montréal, a dignement célébré cette solennité, l'une des principales de l'Ordre Séraphique. Les deux fraternités se sont réunies, celle des frères à 2 heures P. M. et celle des sœurs à 4 hrs P. M. L'église des Saints Stigmates a été constamment remplie, Un nombre considérable de pieux fidèles s'étaient, comme d'ordinaire, joints aux tertiaires.

Le sermon a été donné à chaque réunion, par le révérent père Génévrier, de la Compagnie de Jésus. L'éloquence bien connue du savant Jésuite a touché tous les cœurs. Parlant du glorieux privilège de Marie dans son Immaculée Conception, il a fait voir que longtems avant la promulgation du dogme par Pie IX, l'Ordre Séraphique l'honorait particulièrement; il s'en était fait le défenseur infatigable. Chaque docteur franciscain prêtait, en recevant le titre de docteur, le serment de défendre de toutes ses forces le privilège de la Conception Immaculée de Marie. Le prédicateur a démontré que tous les privilèges de Marie: son amour pour Jésus, ses souffrances pour lui et pour le salut des hommes, sa beauté, sa virginité, sa charité, toutes ses grâces et toutes ses vertus découlent de son Immaculée Conception. Quant à nous, ses enfants de prédilection, nous trouvons en elle un modèle, mais surtout un grand secours toujours efficace.

Après le sermon, il y a eu réception et profession: ont pris le saint habit de la pénitence: MM. Pierre Ulric Benoît, frère Benoît; George Noël Belanger, frère Stanislas, et ont fait leur profession: MM. Joseph Laramée, frère Joseph; Ls Onésime Franchère, frère St-Louis; Pierre Dupont, frère St. François d'Assise; Jacques Mathias Marcotte, frère St-Damase; Honoré Beauchamp, frère St-Alphonse

Le père directeur a donné ensuite l'absolution générale et la fête a été couronnée par le salut solennel du Saint Sacrement et la Bénédiction donnée par le père Raynal, directeur de la fraternité.

Nouveaux Règlements

ABSENCE DES ASSEMBLÉES MENSUELLES

Le discréttoire de la fraternité a passé, à sa réunion du mois de novembre dernier, un règlement contre ceux qui n'assistent pas aux réunions mensuelles de la fraternité, et qui ne paient pas leurs contributions annuelles.

Il est pénible de voir l'indifférence d'un grand nombre de tertiaires vis-à-vis des prescriptions les plus formelles de la règle. Ainsi le paragraphe 11 du chapitre 2 de la Règle, dit : § 2 "Ceux qui le peuvent commodément assisteront chaque jour à la messe. Ils se rendront aux "assemblées mensuelles que le supérieur leur aura indiquées". L'obligation d'assister à l'assemblée mensuelle, remarquez bien, n'est pas comme celle d'assister à la messe, ils ne se rendront pas aux assemblées mensuelles s'ils peuvent le faire *commodément....Ils se rendront...* dit la Règle. C'est un ordre formel. Ceux qui ne lui obéissent pas violent, chaque fois, la règle de St François dans une de ses parties essentielles.

Héias! qu'il est grand le nombre de ceux qui se rendent ainsi coupables d'indifférence. Ils se privent par là même des grâces les plus précieuses, et de tous les avantages que le Tiers-Ordre procure à ses membres. Et que faut-il penser des tertiaires qui méprisent aussi facilement une des parties les plus importantes de la règle? S'ils n'ont pas le courage de venir se joindre à leurs confrères pour prier en commun avec eux, entendre une instruction pour reconforter leurs âmes et retremper leur courage, recevoir la bénédiction de notre séraphique Père St François et du Saint Sacrement *une fois par mois*, pourront-ils, selon ce que veut la règle, s'abstenir du luxe et de l'élégance mondaine, observer les règles de la modestie, fuir les bals et les spectacles, observer la frugalité, porter partout le bon ex-mple, et surtout pratiquer la pénitence!

Le discréttoire voyant que les charitables avertissements ne servent à rien, et craignant que le mauvais exemple n'ébranle la constance des fidèles tertiaires qui assistent régulièrement aux assemblées, a décrété : *que tous les tertiaires, membres de la fraternité, qui s'absenteront des assemblées mensuelles, durant trois mois consécutivement, seront exclus de la fraternité, à moins que cette absence n'ait eu lieu pour des raisons trouvées suffisantes par le père directeur ou le frère ministre.*

CONTRIBUTIONS MENSUELLES

Une autre classe de tertiaires qui violent également la règle sont ceux qui ne payent pas la contribution annuelle :

“ § 12 chapitre II. Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent, pour venir en aide aux plus pauvres des frères, surtout en cas de maladie, ou pour le service et la dignité du culte.”

C'est bien clair, la contribution est de règle.

Etes-vous sans ressource, incapable de payer ? Vous n'avez qu'à voir le père directeur ou le frère ministre et lui expliquer votre position. Vous serez alors certainement ou dispensé entièrement, ou au moins votre contribution sera diminuée selon le cas. Mais, personne ne peut sous aucun prétexte, ne pas payer sa contribution sans en être exempté par le père directeur ou le frère ministre.

D'ailleurs, un bon tertiaire ne doit-il pas être heureux de contribuer selon ses ressources à soulager ses confrères qui sont dans le besoin, et surtout à aider à l'entretien de la chapelle, aux frais du culte. Pour qui est ce lieu de réunion où tout ensemble nous prions, nous nous instruisons, où nous entendons l'explication de notre règle, où nous puisons les forces nécessaires pour suivre les voies de la pénitence ? n'est-il pas pour nous exclusivement ? N'est-ce pas en ce lieu que Dieu verse à grands flots sa miséricorde sur nous, au moyen de ces magnifiques indulgences que l'Eglise nous a prodiguées ? N'est-ce pas là que nous nous sommes entièrement donnés à Dieu par une profession solennelle ? Que de touchants souvenirs cette chapelle rappelle à nos esprits ! Que de grâces, de consolations nous y avons trouvées ! Combien de fois notre cœur n'y a-t-il pas été inondé des délices que Jésus réserve à ses amis !

Nous n'en doutons pas, parmi les frères qui, sans raison, ne payent pas leur contribution, il y a plus de négligence que de mauvaise volonté. Mais pour mettre fin aux abus, le discrétore a réglé : *Que tous ceux qui ne paieront pas leurs arrérages de contribution d'ici au 1er de mars prochain, ou qui n'en seront pas exemptés par le père directeur ou le frère ministre, seront à cette époque exclus de la fraternité.*

CHRONIQUE

Saint Joseph et les écoles catholiques.—A la demande de Mgr l'évêque de Viviers, N. S. P. le Pape Léon XIII, par un rescrit en date du 15 mai 1886, vient d'approuver un *Ave Joseph* à l'usage des écoles et des familles chrétiennes.

Je vous salue, Joseph, fils de David, époux très chaste de la glorieuse Vierge Marie, parfait éducateur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Pieux saint Joseph, priez pour nous qui sommes vos enfants : priez pour cette petite famille que vous avez daigné prendre sous votre sauvegarde et sous votre toute-puissante protection.

Notre Saint-Père le Pape a attaché à la récitation de cette prière une indulgence de cent jours. Mais la manière dont s'exprime la *Semaine religieuse* de Viviers nous fait croire que cette faveur n'est jusqu'ici accordée que pour ce seul diocèse. S'il en est ainsi, elle pourra être facilement demandée et obtenue pour les autres.

L'important est qu'un *Ave Joseph* expressément rédigé pour appeler sur les enfants de nos écoles et des familles chrétiennes la protection du grand saint Joseph, ait reçu l'approbation apostolique.

Pèlerinage des Tertiaires au Sacré-Cœur. — Le dimanche 10 nous rappela les plus belles journées du mois de juin. A 9 heures, pendant qu'une cinquantaine d'ouvriers du cercle de Saint-Antoine assistaient et communiaient pieusement dans la Basilique à la messe de leur aumônier, 300 membres du Tiers-Ordre de Saint-François entraient processionnellement dans la crypte, sous la conduite des Révérends Pères Franciscains. Tous les ans ce pèlerinage s'accomplit avec une édifiante solennité, mais cette année il nous apparut plus solennel et plus édifiant ; c'est qu'en effet la visite des Tertiaires coïncidait avec le deuxième centenaire de l'apparition, dans laquelle saint François d'Assise fut donné à la Bienheureuse Marguerite-Marie comme protecteur spécial. Voici comment la servante de Dieu raconte ce fait :

« Un jour de saint François (1686), à mon oraison, Notre-Seigneur me fit voir ce grand saint revêtu d'une lumière et splendeur incompréhensible, élevé dans un éminent degré de gloire au-dessus des autres saints, à cause de la conformité qu'il a eue à la vie souffrante de notre divin Sauveur, et de l'amour qu'il a porté à sa sainte Passion ; c'est ce qui a attiré ce divin Crucifié à imprimer en saint François ses sacrées plaies, et ce qui l'a rendu un des plus grands favoris du Sacré-Cœur. C'est aussi ce qui a donné à ce saint un grand pouvoir pour obtenir l'application efficace du mérite du sang précieux du Sauveur, et l'a rendu en quelque façon distributeur de ce divin trésor. Pour apaiser la divine justice, lorsque étant irritée contre les pécheurs elle est prête à les châtier, saint François, comme un autre Jésus-Christ, s'expose à la divine colère ; souvent

Ave, Joseph, filii David, sponse castissime gloriosæ Virginis Mariæ, Domini nostri Jesus Christi educator optime.

Pie sancte Joseph, ora pro nobis, pueris tui, ora pro parvula nostra familia, quam sub tua tutela potentissimoque tuo presidio accipere dignatus es.

pour l'amour de son Fils crucifié, Dieu irrité fait céder la rigueur de sa justice à la douce clémence de sa miséricorde. C'est particulièrement pour les religieux que ce grand favori de Dieu est prosterné et gémit sans cesse. Après m'avoir fait voir toutes ces choses, Notre-Seigneur comme gage de son divin amour, me donna saint François pour conducteur, afin de me guider dans les peines et les souffrances qui m'arriveront. » (*Vie de la Bienh.* par les Contemp. p. 253.)

Le sermon du R. P. Charles, gardien du couvent des Révérends Pères, Franciscains de Paris, fut un commentaire pathétique des leçons de pénitence et d'amour révélées à la Bienheureuse dans cette mémorable vision du 4 octobre 1676, et le pèlerinage en fut l'expression vivante. En voyant les 300 tertiaires pieusement agenouillés dans la crypte, et surtout à la table sainte, il nous semblait contempler saint François devant le trône du Sacré-Cœur, et élevant des mains suppliantes pour le salut des pécheurs et pour la sanctification des âmes religieuses. (*Vu National.*)

Concile de Baltimore. — Il a été lu, dimanche dernier, dans toutes les églises catholiques de New-York, une importante lettre pastorale de Mgr Corrigan, archevêque de cette ville, dont le but est de mettre définitivement en vigueur les décisions prises par le récent concile de Baltimore.

Des modifications apportées aux règles générales suivies jusqu'à présent dans le diocèse de New-York sont d'un intérêt tout particulier en ce qui concerne le mariage et le divorce.

Les formalités dont l'Eglise a entouré la cérémonie du mariage afin de bien faire comprendre aux époux l'importance des engagements réciproques qu'ils contractent, devront être désormais beaucoup plus strictement observées que par le passé. C'est pour cette raison qu'il ne sera plus célébré de mariages dans la soirée que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Non seulement les divorces ne seront pas reconnus par l'Eglise, mais encore des mesures seront prises pour les combattre ou en entraver la procédure devant les tribunaux. On dit même déjà que le clergé protestant est décidé à s'unir au clergé catholique, sinon pour supprimer le divorce, du moins pour le rendre plus difficile à obtenir.

La lettre pastorale de Mgr Corrigan ordonne aussi d'importantes améliorations dans le système d'éducation actuellement en pratique dans les écoles catholiques, et interdit absolument aux prêtres de se faire les banquiers de leurs paroissiens.

Au Concile de Baltimore, il a été décidé de créer, dans les Etats-Unis, l'officialité diocésaine, qui est chargée de veiller aux intérêts ecclésiastiques. Chaque officialité se compose de six prêtres, dont trois nommés par l'évêque diocésain et les trois autres par les membres du clergé réunis en assemblée. Sa Grandeur Mgr O'Reilly, évêque de Springfield, veint d'instituer l'officialité. Son choix personnel est tombé sur M. l'abbé Powers, de Worcester, vicaire-général, M. l'abbé Healy, de Chicopee, autre vicaire-général, M. l'abbé Griffin, de Springfield, chancelier du diocèse. Les trois prêtres choisis par leurs confrères sont : M. l'abbé McDermott, de Springfield, M. J. Carrigan, de Fitchburg, et T. Beaven, de Spencer.

Un autre décret du Concile de Baltimore porte que, dans chaque diocèse, il y aura un certain nombre de curés inamovibles. Mgr O'Reilly prépare actuellement une liste de ces prêtres, laquelle sera connue du public dans quelques semaines.

La Sainte Face. — Nous lisons dans les annales de la *Sainte Face* publiées à Tours :

« D'Alby on nous signale une guérison importante. Une personne de cette ville avait depuis quatre ans au côté une plaie d'où sortait du sang et de l'eau. Cette plaie qui tendait à prendre des proportions de plus en plus considérables, s'est fermée subitement, pendant une neuvaine de prières à la sainte Face, accompagnées d'unctions de l'huile ayant brûlé devant la sainte Image et envoyée de Tours. C'est, nous dit-on, la troisième guérison opérée à Alby par la vertu de l'huile de la sainte Face. »

Prières après la messe ; dévotion nouvelle.—Consultée sur les nouvelles prières à réciter après les messes basses, la Sacrée-Congrégation des Rites a répondu que, pour gagner l'indulgence de trois cents jours attachée à cette pratique, il est nécessaire que les fidèles disent à haute voix la seconde moitié de l'*Ave Maria*, et le *Salve Regina* tout entier. Quant aux oraisons, elles sont récitées par le prêtre seul et il suffit aux fidèles de répondre *Amen*.

Christophe Colomb. — Le *Citadin de Brescia* rapporte que dans une récente audience accordée dernièrement par le Souverain Pontife au Comte de Velez, ambassadeur de la Colombie, auprès du Saint-Siège, la conversation tomba sur Christophe Colomb. Le Saint Père témoigna l'intérêt qu'il porte au mouvement qui se produit en Italie et en Amérique pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde. Sa Sainteté lui fit ensuite part de son projet de coopérer à ces fêtes par la publication des documents conservés au Vatican relatifs à la découverte de Christophe Colomb et à l'histoire de ces pays.

La canonisation de Mgr de Laval. — Depuis plusieurs années, les autorités ecclésiastiques de Québec s'occupent de la canonisation de l'illustre prélat qui a fait tant de bien à notre pays, Mgr de Laval.

En France, les esprits commencent à prendre un vif intérêt à tout ce qui touche le premier évêque du Canada.

Le *Gaulois*, journal parisien, dans son numéro du 25 novembre disait à ce sujet :

« Un Montmorency-Laval va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation. C'est un prélat du dix-septième siècle, d'abord archidiacre d'Evreux, puis évêque de Québec, au Canada.

« Monseigneur Grolleau, évêque d'Evreux, vient de recevoir de Rome la mission d'ouvrir une enquête très exacte, dans toute l'étendue de son diocèse, au sujet des actes et des écrits de François de Montmorency.

« Trois dimanches de suite, les curés feront savoir au prône que tout détenteur de lettres, pièces, documents, émanés de l'ancien archidiacre, doit les remettre à l'autorité ecclésiastique. Cette prescription est absolue. Les infractions entraîneraient l'application des peines canoniques.

« Le commissaire nommé pour présider à l'enquête, est M. le chanoine Hugonin, vicaire-général. Le délai de rigueur expire le 18 décembre. »

Le petit Lézpreux ou la Légende du bon Larron

LÉGENDE

Amis lecteurs, peut-être ne connaissez-vous pas la légende du Bon Larron ? Nous allons vous la raconter, dans sa naïve simplicité, telle qu'une pieuse tradition la rapporte.

La nuit était noire ; pas une étoile ne brillait au firmament ; et, au dehors, la tempête remplissait le désert de ses rauques mugissements.

—Ouvrez, ouvrez, cria une voix.

Dans la chétive demeure, une femme ridée et aux traits durs, se chauffait à la flamme du foyer, tout en jettant de temps en temps, un regard désolé vers un berceau où dormait fiévreusement un enfant.

—Ouvrez, ouvrez, répéta la voix du dehors.

—Qui que vous soyez, répondit la vieille femme, sans se déranger, passez votre chemin ; cette demeure n'est pas hospitalière.

—Au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ouvrez.

—Je vous l'ai dit, malheur au voyageur qui entre ici, répliqua la femme en se levant avec humeur.

—Nous mourons, ayez pitié de nous !

—Que demandez-vous, voyageurs insensés ? dit-elle.

—Un abri pour mon mari et mon enfant, répond en s'inclinant une jeune femme, dont la beauté éblouit les regards de la vieille.

—En vous accordant ce que vous me demandez, c'est la mort et la ruine que je vous procure, car je suis la femme d'un voleur célèbre, et, s'il rentre, je ne pourrai vous dérober à ses coups.

Tandis qu'elle parlait, la porte s'était ouverte entièrement ; Joseph, après avoir abrité son âne était entré avec Marie, son épouse, et Jésus, l'enfant-Dieu.

La maîtresse du logis jeta une brassée de petit bois sur le foyer. Une flamme vive, et chaude emplit la demeure qui prit un air de joie et de fête. Dans son berceau, l'enfant malade s'éveilla et se souleva à moitié oubliant ses douleurs pour sourire au petit Jésus.

—Je ne sais qui vous êtes, interrogea la femme du voleur, mais depuis que vous êtes sous notre toit, je me sens gaie et heureuse, et mon fils partage mon bonheur...

Les ténèbres au dehors devenaient plus profondes, la tempête ne cessait de hurler, et la maisonnette tremblait sous ses redoutables attaques.

—Toc ! toc !

—Qui est là ?

—Femme, ouvre vite.

—Ciel, c'est mon mari ! Où vous cacher ? fit la vieille femme désolée.

Marie se leva, lui donna son enfant et ouvrit la porte.

La bandit entra brusquement, ruisselant d'eau et chargé de rapines.

A l'aspect de Marie, il recula d'un pas et jeta sur sa femme un regard chargé de colère.

—Ce sont de pauvres voyageurs qu'a surpris l'orage. Je les ai abrités, pensant qu'ils nous porteront bonheur.

Le visage rebarbatif du voleur s'éclaira d'un sourire, il ferma la porte en disant :

—Qu'ils soient les bienvenus !

Et, sans plus rien ajouter, il déposa en un coin son butin, secoua ses vêtements mouillés, et se rapprocha du foyer, où pétillait la flamme joyeuse.

—Femme, demanda-t-il, n'avons nous rien à manger ?

—Nous avons encore du pain, des fruits et un quartier de chevreau.

Et comme elle voulait rendre à Marie son fils pour apprêter les mets annoncés.

—Non, dit Marie, c'est moi qui servirai.

Tous mangèrent, et la femme du voleur resta seule avec Jésus et son fils auprès du feu. Mais elle ne le regardait pas, car jamais son cœur n'avait tressailli de tant de bonheur.

Ayant apaisé sa faim, le bandit se rapprocha du foyer. Une ride plissa son front.

—Ah ! dit-il à Joseph, si mon fils ressemblait au vôtre !

—Il est donc malade ? interroge l'époux de Marie qui remarque seulement les hideuses plaies dont l'enfant est couvert.

—Malade d'une horrible maladie, soupira le père : il est lépreux.

Cette révélation fut suivie d'un silence long et pénible.

La femme du voleur fondit en larmes.

—Dieu punit l'enfant des crimes des parents, fit-elle parmi ses sanglots.

Le voleur regarda sa femme ; mais son regard n'avait point la dureté du reproche et de la colère ; plutôt, il exprimait le regret et l'inquiétude.

Dieu ouvre ses bras au pécheur repentant, dit Marie, et change ses larmes en joie.

Et, reprenant son fils sur ses genoux, elle continua :

—Voilà que le jour vient et que l'orage s'en va. Donnez-moi un peu d'eau pour laver mon enfant, puis nous partirons.

—Pas encore, dit le voleur, qui voyait avec regret s'éloigner les hôtes de la nuit.

—Nous avons un long chemin devant nous, répondit Joseph.

—Où all'z-vous donc ?

—Malheureux exilés, nous allons chercher une patrie en Egypte ; mais nous reviendrons.

—A votre retour, n'oubliez point ma demeure, que vous avez emplie de lumière et de joie.

Joseph et le bandit quittèrent leurs escabeaux près du foyer et sortirent.

Le vent était redevenu doux comme une cavale domptée : les nuages se repliaient vers l'horizon, et la nature se réveillait fraîche et rajeunie.

—Partons, dit Joseph.

—Lavez votre fils dans l'eau où je viens de laver le mien, dit Marie, qui embrassa la vieille femme et s'éloigna avec son époux.

Tant que le bandit et sa femme purent les apercevoir, ils suivirent des yeux les voyageurs.

Ne les voyant plus, ils soupirèrent comme des gens qui perdent un membre chéri de la famille.

Entre eux leur enfant se tenait debout et il se prit à pleurer.

—Viens, lui dit sa mère, je vais te laver dans l'eau où s'est lavé le petit de cette étrangère.

—A quoi bon ? dit le père en haussant les épaules.

—Mais elle ne l'écoula point, et quand le petit lépreux eut touché l'eau, il se trouva guéri. Car le bon Dieu ne laisse jamais un bienfait sans récompense.

Plus tard, le petit lépreux mourait repentant près de Jésus crucifié.

On le nomme le Bon-Larron.

Petite loterie

La *Petite loterie* a rapporté un bénéfice net de \$125.00, qui ont été versées dans le "*Fonds spécial*" pour l'acquisition d'une nouvelle église.

Voici les numéros gagnant avec les articles correspondants :

Nos 449, statue de St François ; 333, statue de Ste Elisabeth ; 883, *Petite Revue du Tiers-Ordre*, 1894, 1895, 1896 ; 199, Cadre de la Ste Face ; 610, Vie de St François ; 743, 195, 519, 633, 72, 396, 599, 589, 127, gravures de St François.

Plusieurs articles n'ont pas encore été réclamés.

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE XI

RETOUR DE SAINT FRANÇOIS EN ITALIE.—LE LOUP DE GUBBIO.
— TROISIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL. — LE FRÈRE ELIE. —
FRÈRE JEAN DE STRACHIA.

(1220-1221)

Pendant que saint François parcourait la Palestine et la Syrie, le Frère Etienne accourait d'Italie pour l'avertir que le fameux Frère Elie cherchait, sinon à détruire l'Ordre, du moins à le modifier par de fâcheuses innovations. Le saint fondateur repassa promptement les mers ; mais, quelle que fût l'étendue du mal, il attendit, sans doute pour y porter un remède plus efficace, le prochain Chapitre général, qui devait se tenir à la Portioncule en la fête de saint Michel. Dans l'intervalle, il résolut d'aller visiter le couvent de Bologne, fondé huit ans auparavant, par son premier disciple, Bernard de Quintavalle. Sur sa route, il évangélisa la plupart des villes de la Lombardie, Padoue, Bergame, Brescia, Mantoue, Crémone, où, selon sa coutume, il rétablissait la paix, et où il laissait après lui des couvents de son Ordre.

A Crémone, il rencontra saint Dominique : ce fut pour les deux Patriarches une des plus douces consolations que la Providence leur eût ménagées sur la terre. Ils purent conférer ensemble sur la bonté de Dieu, sur l'état florissant de leurs Ordres, sur le mouvement qui entraînait les peuples vers le Dieu du Calvaire. Un miracle termina ce suave entretien. Les Religieux du monastère (c'était un couvent de Frères Mineurs) étaient venus les prier de bénir un puits dont l'eau était trouble et insalubre. Les deux amis se regardèrent, chacun invitant l'autre à répondre. Alors Dominique dit aux Frères : « Puissez de l'eau, et apportez nous-la. » Ils allèrent en chercher dans un vase et l'apportèrent ; et Dominique dit à François : « Père, bénissez cette eau au nom du Seigneur. — Non, répondit François ; bénissez-la vous-même ; car, vous êtes le plus grand. » Cette pieuse contestation dura quelque temps entre les deux saints ; à la fin, Dominique, vaincu par l'humilité de François, fit le signe de la croix sur le vase, et ordonna qu'on versât l'eau dans le puits, dont la source fut purifiée pour toujours.

De Crémone, saint François se dirigea vers Bologne-la-Savante. Il avait conçu une haute idée de la vertu des Bolonais, depuis que Bernard lui avait écrit (1212) : « Mon Père, tout est bien disposé à Bologne. Mais envoyez d'autres Religieux à ma place ; car, je n'ose plus espérer y faire aucun bien : j'ai même tout lieu de craindre d'y perdre mon âme : tant on m'y comble d'honneurs ! » Mais il était loin de s'attendre à la réception triomphale dont il allait être l'objet. Au premier bruit de son arrivée, toute la cité se porta au-devant de lui. Etudiants et professeurs, riches et pauvres, tous voulaient voir le saint, l'entendre, recevoir sa bénédiction. Ils lui firent un cortège d'amour, comme les rois et les empereurs de la terre n'en connurent jamais ; il ne parvint qu'à grand'peine jusqu'à l'immense place du Petit-Palais. Là, il prêcha d'une manière si sublime, qu'on croyait entendre un séraphin plutôt qu'un homme.

On conserve encore aujourd'hui, dans les archives de l'église de Spalatro, un témoignage original de l'impression que produisaient sa personne et sa parole. Le voici dans toute sa simplicité : « Moi, Thomas, citoyen de Spalatro et archidiacre de l'église cathédrale de la même ville, étant étudiant à Bologne, l'an 1220, en la fête de l'Assomption de la Mère de Dieu, j'ai entendu saint François prêcher sur la place publique, devant le Petit-Palais, où presque toute la ville était assemblée. Il partagea ainsi son discours : les anges, les hommes, les démons. Il parla de ces êtres intelligents avec tant d'exactitude et d'éloquence, que les gens de lettres qui l'écoutaient admirèrent un si beau langage dans la bouche d'un homme simple. Il ne suivit point la marche ordinaire des prédicateurs ; mais parlant à la façon des orateurs populaires, il ramena tout à ce seul point, l'extinction des inimitiés et de l'esprit de vengeance, le rétablissement de la paix et de la concorde entre les citoyens. Son habit était vil et grossier, sa personne chétive, son visage défait ; mais Dieu donnait une telle efficacité à ses paroles, qu'un grand nombre de gentilshommes, extrêmement animés les uns contre les autres, et dont la fureur avait déjà répandu beaucoup de sang, se réconcilièrent publiquement. L'affection et la vénération pour le saint étaient si universelles et allaient si loin, que la foule courait à lui, et qu'on s'estimait heureux de pouvoir seulement toucher le bord de sa robe. »

Ces quelques lignes d'un témoin oculaire caractérisent

merveilleusement l'époque du saint Patriarche et l'influence prodigieuse qu'il exerça sur elle. C'était le siècle de Frédéric II et d'Ezzéline-le-Féroce, le siècle qui devait voir le supplice d'Ugolini de Pise et les Vêpres siciliennes. Les dissensions politiques, les querelles à main armée, les luttes de famille à famille, de cité à cité, telle était la plaie vive dont se mourait l'Europe, et surtout l'Italie, et que toutes les ressources du génie humain étaient impuissantes à guérir. C'est alors qu'intervient la Providence surnaturelle du Dieu Rédempteur : elle se choisit un homme pour en faire l'instrument de ses miséricordes infinies, l'investit d'une mission évidemment surhumaine, l'arme de sa propre toute-puissance ; et les peuples se taisent devant lui. Voilà, en deux mots, le rôle du séraphique François. Il paraissait, et au seul aspect de son visage dévasté par la pénitence, les cœurs les plus durs se sentaient attendris. Il prêchait la paix, il l'annonçait à tous, il la répandait autour de lui, comme l'olivier répand l'huile, le soleil ses rayons, et la fleur ses parfums. Le Maître parlait aux cœurs, pendant que le serviteur parlait aux oreilles. O prodige ! les passions faisaient silence, les haines s'apaisaient, l'amour de Dieu et l'amour des hommes, l'un et l'autre inséparables, renaissaient au fond des cœurs, et la paix, ce premier bien des peuples, coulait à flots dans les veines de la société.

A Bologne, la masse des habitants revint aux pratiques de la foi chrétienne ; plusieurs prirent le saint habit de la pénitence, entre autres Nicolas Pépoli, le donateur du couvent de cette ville, Bonize et deux jeunes étudiants, Pellégrino et Riger de Modène. François y fit plusieurs miracles ; il rendit la vue à un enfant, en faisant sur lui un grand signe de croix ; il guérit un autre de l'épilepsie, en lui faisant appliquer sur la poitrine un parchemin sur lequel il avait écrit une prière. Ces deux jeunes gens entrèrent plus tard dans l'Ordre des Frères-Mineurs.

François, après avoir présenté ses hommages au cardinal Ugolini, alors légat en Lombardie, se rendit au couvent de Sainte-Croix, occupé par les Frères-Mineurs. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il se trouva en face d'une belle et vaste maison ! Son mécontentement augmenta encore, quand il apprit que Jean de Strachia, Provincial de la province de Bologne, y avait ouvert, sans le consulter, un cours d'études pour la théologie et la prédication. Indigné de cette double infraction à la dis-

cipline régulière, il réprimanda vertement le coupable. « Quoi donc, s'écria-t-il, c'est là la demeure des pauvres évangéliques ! Des Frères-Mineurs logent dans ce palais ! Pour moi, je ne reconnais pas cette maison pour une des nôtres ; et ceux qui l'habitent, je ne les regarderai point comme mes frères. C'est pourquoi je vous commande, au nom de l'obéissance, d'en sortir au plus vite. » Les Religieux lui obéirent sans répondre un mot ; les malades eux-mêmes, parmi lesquels se trouvait l'angélique Frère Léon, le narrateur de ce fait, furent transportés ailleurs. Mais le cardinal Ugolini, étant survenu, finit par apaiser la colère du saint, en lui disant : « Mon fils, n'aie point de scrupule d'accepter cette maison ; il faut pour les infirmes, un peu plus d'air et d'espace ; et quand à la propriété, elle reste au donateur et à la sainte Eglise romaine. » Le conseil était sage ; François le suivit, et faisant taire ses répugnances, il pardonna aux infracteurs repentants, et leur permit de rentrer dans le monastère. Toutefois, il refusa d'y passer la nuit, et alla prendre un peu de repos au couvent des Frères-Prêcheurs, afin que la leçon portât ses fruits. « Une indulgence qui favoriserait le crime, disait-il, ne serait point de l'indulgence, mais de la complicité. » Je ne veux point autoriser par ma présence la faute qu'on a commise contre la sainte pauvreté. » Quant à l'école de théologie, il la ferma, et il défendit formellement au Provincial de la rouvrir sans sa permission.

Le lendemain, ayant dit adieu à son ami saint Dominique, qu'il ne devait plus revoir en ce monde, il reprit le chemin d'Assise, pour y aller présider le Chapitre général. Ici se termine, à proprement parler, la vie apostolique du saint Patriarche ; il ne sortira plus guère du couvent à cause de ses nombreuses infirmités ; et les quelques années qu'il lui reste encore à passer dans l'exil de ce monde, seront partagées entre la contemplation, les besoins de son Ordre et la douleur. Or, il nous semble que nous ne pouvons mieux clore le récit de ses prédications, qu'en plaçant sous les yeux de nos lecteurs l'histoire naïve du loup de Gubbio, histoire véridique, qui dépeint au naturel les mœurs de l'époque et la bonté compatissante du saint thaumaturge. (1)—*A continuer.*

(1) Les *Fioretti*, Barthélemy de Pise et Mariana de Florence, n'ont fait que reproduire littéralement Bernard de Besse, qui raconte cette histoire comme un fait véridique, et non comme une légende purement imaginaire.

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour janvier 1887, désignée par S. Em. le Cardinal-Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII.

Le Sacré-Collège

Les membres du Sacré-Collège des Cardinaux sont, dans la sainte Eglise — leur nom même le signifie — comme des fondements, comme les gonds sur lesquels roule la porte du temple : *Cardinales a cardine dicti sunt, quia sicut cardine janua regitur, ita Ecclesia bono eorum consilio* (Archid. in cap. Ubi periculum).

Ils sont, nous disent les saints Docteurs, les conseillers, les familiers et les frères du Pontife romain, ne faisant en quelque sorte qu'un seul corps avec lui : « Aussi — ajoute le Concile de Trente — assistant de leurs conseils le Très Saint-Père dans l'administration de l'Eglise universelle, ce serait une chose étrange si, en même temps, il ne paraissait pas en eux des vertus si éclatantes et une vie si réglée, qu'elle pût justement attirer sur eux les yeux de tout le monde. » (Cap. I de Reform.)

On voit de quel intérêt, pour l'Eglise, est la doctrine et la sainteté des Cardinaux. En demandant pour eux, avec instance, au divin Cœur de Jésus, des grâces proportionnées à la sublimité de leur charge, nous sommes donc assurés de coopérer très efficacement à la prospérité de la sainte Eglise et à l'avancement du règne de Dieu.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les membres du Sacré-Collège, qui assistent le Souverain Pontife dans le gouvernement de votre Eglise, afin qu'ils se montrent de plus en plus fidèles à la mission que vous leur donnez et aux intérêts dont ils ont la garde.

Actualité de la dévotion au Cœur de Jésus

“ L’Eglise et la Société n’ont d’espoir que dans le Cœur de Jésus ; c’est lui qui guérira tous les maux.”

(S. S. PIE IX)

En face des grandes ruines morales qui nous entourent, on se demande s’il est encore une résurrection possible pour les intelligences et les cœurs, ou si l’humanité agonisante ne va pas plutôt expirer sous cette étreinte d’égoïsme, de cupidité et de sensualisme qui lui a fait de si profondes blessures.

Tel est le redoutable problème. Mais les ressources de la miséricorde divine sont infinies !

Il ne faut rien moins qu’un miracle d’amour pour sauver le monde. Ce miracle, le Cœur de Jésus peut l’opérer ; il l’accordera aux prières incessantes de ses humbles serviteurs ; et les âmes purifiées, régénérées, sauvées, reconnaîtront, une fois de plus, qu’elles doivent tout à Je-sus-Christ, à l’inexprimable tendresse de son CŒUR.

Cette précieuse confiance est facilement appuyée sur divers passages tirés des écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie :

“ La dévotion envers le CŒUR de son divin Fils, dit-elle, nous est donnée par le Père Eternel comme le *dernier et souverain remède de nos maux.*”

“ Jésus-Christ m’a donné à connaître que son CŒUR est le Saint des Saints ; qu’il voulait qu’il fût connu à *présent* pour être le Médiateur entre Dieu et les hommes, détournant les châtimens que nos péchés ont attirés sur nous.”

“ Oh ! qu’il est puissant, ce divin CŒUR, pour apaiser la Justice Divine irritée par nos péchés, et nous obtenir *miséricorde !* ”

“ Par cette dévotion, Jésus-Christ prétend redonner la *vie à plusieurs*, en les retirant du chemin de perdition, *ruinant l’empire de Satan dans les âmes pour y établir celui de son amour.*”

“ Mon Sauveur me témoigne un ardent désir de *répandre avec abondance, par la dévotion à son CŒUR, le trésor de ses grâces sur les âmes, dont il se perd, hélas ! un si grand nombre. Mais sa bonté, malgré les ruses de Satan, en retirera beaucoup de cette voie de perdition.*”

Saint Jean apprit lui-même à sainte Gertrude que la dévotion au CŒUR de Notre-Seigneur devait être, dans les desseins de Dieu, la dévotion spéciale des derniers temps de l'Eglise. Comme cette grande Sainte demandait au Disciple bien-aimé pourquoi il n'avait rien écrit des mouvements de ce CŒUR adorable, sur lequel il avait reposé pendant la Cène, saint Jean lui répondit : " J'étais chargé d'écrire à l'Eglise encore naissante la parole du Verbe increé de Dieu le Père, mais la suavité de son CŒUR, Dieu s'était réservé de la faire connaître dans les derniers temps, dans la vieillesse du monde, afin de rallumer la charité, qui sera notablement refroidie."

Seigneur ! ces jours mauvais sont venus. Comme au temps du Déluge, toute chair semble avoir corrompu sa voie. Les cœurs sont glacés par l'indifférence, enveloppés dans les ténèbres, plongés dans la corruption, et les maux surabondent!...

Votre CŒUR ! Votre CŒUR, ô Jésus ! donnez-nous votre CŒUR !

" Ce CŒUR, Dieu va enfin le livrer à la Terre. Anges Saints, qui veillez sur les Eglises, versez sur le monde cette fournaise d'amour; que partout le feu s'allume; qu'il se répande comme la lave, qu'il consume tous les cœurs!...

" Nous pourrons alors parler de gloire et de résurrection, de triomphe et d'immortalité.

" Une ère nouvelle va commencer pour l'Eglise. Sortie victorieuse de ses derniers et terribles combats, elle aspire à des œuvres plus grandes encore. On la disait près de sa mort, et jamais elle ne s'est sentie plus jeune. Penchée sur le CŒUR de son Epoux, elle va puiser en lui une vie toute nouvelle (1)."

La dévotion au CŒUR de Jésus doit donc être particulièrement chère aux âmes de notre époque : c'est pour elle l'Arche du salut.

Mais il semble que, parmi toutes les formes du culte qui a pour objet ce CŒUR adorable, la Garde d'Honneur ait un cachet spécial d'actualité. On pourra s'en convaincre en étudiant le but et les pratiques de cette pieuse Association.

Il convient qu'au moment où le courant du siècle emporte les âmes avec plus de violence sous l'étendard de

(1) *Le Cœur de Jésus*, par Mgr BEAUDRY, Ch. III.

Satan, Jésus-Christ voit ses serviteurs fidèles se presser plus nombreux, plus aimants et plus dévoués autour de son Cœur. Il convient que dans la proportion des outrages, de la haine et des injures qu'on prodigue sans cesse au Christ, vrai Fils de Dieu, il reçoive à toute heure un filial hommage de GLOIRE, d'AMOUR, et de REPARATION. C'est ce triple hommage que s'efforcent de lui offrir les pieux Associés de sa Garde d'Honneur.

Une feuille du noisetier de la Bienheureuse Marguerite-Marie

Il existe dans l'enclos de la Visitation de Paray un berceau de noisetier célèbre par ses souvenirs. C'est là que le divin Sauveur s'est montré à la Bienheureuse Marguerite-Marie pendant sa retraite de profession, et lui a révélé, sur le mystère de sa croix, d'ineffables secrets de douleur et d'amour.

Ce bosquet, conservé depuis avec un pieux respect, a reçu le privilège d'une longévité qui paraît être une bénédiction du ciel. De ses antiques racines s'élèvent de nombreux rejetons qui se couvrent chaque année d'un feuillage réclamé souvent des pèlerins par un sentiment de dévotion. Une des feuilles de ce printemps a donné lieu à la petite anecdote suivante :

Au moment où une personne qui s'en était procuré allait partager son léger trésor avec une amie religieuse, elle rencontre une pauvre fille souffrant horriblement d'un panaris au pouce ; toute la main était malade ; il n'y avait plus de sommeil ni de repos possibles. Touchée de compassion, la religieuse lui dit : " Prenez ces feuilles, et priez la Bienheureuse de vous obtenir du soulagement, elle a guéri beaucoup de malades." Ceci se passait le jeudi soir. Le samedi matin de la même semaine, la pauvre jeune fille revint montrer sa main parfaitement guérie ; panaris et enflures, tout avait disparu : " Vous m'avez donné le meilleur remède, dit-elle à la Sœur M.-J., à présent je puis travailler et dormir, je vais très bien. Jamais je n'oublierai la Bienheureuse Marguerite-Marie ; c'est elle qui m'a guérie."

TABLE DE MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME

	Page
Actualité de la dévotion au Cœur de Jésus.....	382
Aimez Marie.....	96
Annales franciscaines.....	281
Anges gardiens (S.S.).....	266
Angleterre catholique.....	309
Appel aux prêtres en faveur du Tiers-Ordre.....	65
Appel aux tertiaires	112
Apostolat de la Prière parmi les hommes.....	62, 94, 125
Apostolat de la Prière : <i>Intention du mois</i> , 58, 92, 123, 157, 190, 223, 250, 287, 319,	381
<i>Ara (L') Coli</i>	26
Archidiocèse de Montréal.....	180
Archevêché de Montréal.....	193
Ave Maria : <i>consolation des mourants</i>	263
Avent, Le saint temps de.....	321
Avis de la rédaction.....	2, 64, 96, 129, 225
Basilique du Sacré Cœur à Montréal.....	60
Béatification de Jeanne d'Arc.....	26
Bergers (les) : <i>premiers adorateurs</i>	327
Bourget (Mgr.).....	23
Canonisation de Mgr. Laval.....	373
Cathédrale (La).....	87
Catholicisme aux Indes.....	214
Carnaval (Le) ; <i>manière de se récréer</i>	361
Ce qui donne du courage.....	116
Chantons en chœur (<i>cantique avec musique</i>).....	104
Chemin de la croix.....	115
Chapelle de l'Étable à Bethléem, <i>gravure</i>	322
Christophe Colomb.....	373
Clergé (Le) dans Rome.....	25
Collection d'empreintes de fer d'hosties.....	308
Comment fut donné le nom de Jésus (légende).....	356
Concile provincial.....	180
Concile de Baltimore, E.-U.....	237, 372
Concile (Septième) provincial.....	53
Confrérie du St. Rosaire.....	344

	Page
Confession.....	145
Consécration au S. C. de Jésus.....	129
Consécration pratique et Pacte d'union avec le S. C. de Jésus.....	159
Conversion par le scapulaire.....	99
Conférence de M. l'abbé Lacaze : <i>influence du Tiers-Ordre</i>	359
Correspondance : <i>un religieux du S. C.</i>	31, 352
Corps de Ste Catherine de Bologne.....	181
Crémation et le St. Office.....	240
Culte du Sacré Cœur.....	144
Culte de la Croix au Liban.....	236
Curé surveillé (Un).....	88
Décrets de la S. C. des Indulgences : <i>absolution générale</i>	132
Démolitions dans Rome.....	181
Démon précheur (fioretti).....	184, 209
Dévotion à St. Thomas d'Aquin.....	343
Do à Ste. Philomène.....	113, 343
Do de Christophe Colomb à la Ste. Vierge.....	110
Directeurs du Tiers-Ordre.....	54
Ecrin de Marie.....	97
Echos des Fraternités : <i>Québec, 341 ; Longueuil, 341, Montréal, 52, 84, 109, 148, 229, 275 ; Covington, E.-U.</i>	18
Encycliques de Léon XIII.....	27
Etude sur le Tiers-Ordre : <i>retour à la ferveur des premiers âges de l'Eglise</i>	8, 105, 136, 166, 195, 276
Expulsion des religieux de Rome.....	87
Extrait du Mandement de Mgr de Montréal concernant le jubilé.....	33
Extrait du Rapport du P. Chrisostôme, capucin, aux confrères des OEuvres Eucharistiques, à Liège...	3
Face (La Ste.), <i>chez le saint homme de Tours</i>	289, 373
Faut-il de la religion.....	214
Faveurs accordées par le S. P. aux Bienfaiteurs de la Terre Sainte.....	146
Fête de St. François à Rome.....	342
Feuilles du noisetier de la Bse. Marguerite-Marie.....	384
Filles du ciel (légende).....	345
Fin de l'année.....	235

TABLE DE MATIÈRES

387

	Page
Fioretti : <i>démon précheur</i>	184, 209
François d'Assise (St) et St. Ignace de Loyola.....	162
Général (Rév. Père).....	88
<i>Gloria Patri</i>	176
Gouverneur catholique, à Terreneuve.....	24
Gounod et Murillo.....	25
Grande ressource (La).....	346
Grecs non unis.....	25
Habit franciscain.....	116
Heure sainte parmi les associés de l'Apostolat.....	255
Hospitalité de Marie (légende).....	101
Illustres tertiaires.....	181, 343
Indulgences du chemin de la Croix, (voir Directeurs du Tiers-Ordre).....	54
Indulgence <i>in articulo mortis</i>	146
Do de la Portioncule.....	193
Innocence vengée.....	269
<i>In memoriam</i>	19
Instruments de la Passion de N.-S. J.-C. : I. Colonne et <i>Fouet</i> , 41 ; II. <i>Couronne d'épines et Roseau</i> , 42 ; III. <i>Escalier saint</i> , 44 ; IV. <i>Voile saint</i> , 75 ; V. <i>Vête-</i> <i>ments</i> , 77 ; VI. <i>Vraie Croix</i>	78, 80, 81
Invocation : <i>Fils de David, ayez pitié de moi</i>	252
Jeanne d'Arc et le Tiers-Ordre.....	241
Joie d'une famille.....	99
Journal chrétien (Le).....	310
Jubilé de 1886.....	22
Do sacerdotal de Léon XIII.....	343
Légende allemande sur l' <i>Ave Maria</i>	265
do du bon Larron.....	374
Léon VIII et la France.....	113
Do et le Tiers-Ordre.....	204
Do do protestant Rae.....	238
Do do Portugal.....	282
Lettre du Rév. Père Général.....	83
Liturgie grecque.....	147
Do do et le cardinal Pitra.....	308

	Page
Main de Dieu (La).....	148
Marie, Reine du T. S. Rosaire.....	258
<i>Origine</i> , 258 ; <i>Récitation</i> , 260 ; <i>avantages</i>	261
Médaille du maréchal Bugeaud	100
Messe d'accord.....	345
Do de minuit.....	331
Do do (autre).....	334
Missionnaires en Chine.....	241
Mois des âmes du Purgatoire.....	291
Mort de Marie.....	194
Do do St. Joseph.....	36
Do do St. François d'Assise.....	270
Noël : <i>naissance de Jésus</i>	323
Notre troisième année.....	1
Notre prime.....	33, 65, 96, 225, 354
Notre-Dame des Sept Douleurs et son St. Scapulaire.....	228
Nouvelle direction locale.....	31
Nouveaux patrons.....	113
Nouvelle prière après la messe.....	281
Do do (<i>décision nouvelle</i>).....	373
Nouvel an.....	352
Nouvelle église pour le Tiers-Ordre.....	366
Nouveaux règlements : <i>absence des assemblées mensuelles</i> 369 : <i>contributions annuelles</i>	370
Obéissance, Charité, Humilité (légende).....	179
Œuvres des Tabernacles.....	87
O tendre Père (<i>cantique avec musique</i>).....	68
Parole du Pape.....	113
Parfait tertiaire : <i>La présence de Dieu</i> ...45, 141, 173, 198, 230.....	336
Paris en France.....	113
Pèlerinage du Tiers-Ordre au Sacré Cœur.....	371
Do do (<i>de Montréal</i>).....	149
Do do (<i>de Québec à Ste Anne</i>).....	151
Do des prêtres tertiaires de Bayonne.....	310
Do d'Angevin.....	238
Pénitence : <i>nécessité</i> , 49 ; <i>mode</i> , 20 ; <i>facilité</i>	72
Père Fafard (Le).....	55
Petite loterie.....	257, 396
Pieux entretiens du docteur séraphique sur l'office et la prière.....	12

TABLE DE MATIÈRES

	389
	Page
Pieuse pratique des âmes dévouées au Cœur de Jésus.....	351
Population à Rome.....	54
Première messe : <i>indulgence</i>	241
Préséance du Tiers-Ordre.....	342
Prêtres tertiaires.....	342
Propagation de la Foi.....	308
Questions sur le Tiers-Ordre : <i>Divertissements permis, 16 ; pénitence après l'absolution, obligations envers les confrères défunts, prière avant et après les repas, 22, 23 ; absolution générale, 83, 178 ; portioncule, 203, 209 ; Sts Stigmates</i>	204
Ravissante fête de famille.....	16
Réconnaissance à St. Antoine de Padoue.....	103
Rescrit en faveur des SS. Stigmates.....	131
Renan et Loizon.....	181
Rois mages à Bethléem.....	354
Rousseau J. J. et Louis Veuillot.....	213
Sollicitude de Léon XIII pour le T.-O.....	20
Salut villageois.....	266
Sauvé par Ste Anne.....	169
Science des Saints.....	182
Signe (Le) de la Croix.....	147
Situation du Pape dans Rome.....	114
Singulier convoi.....	239
Souvenir sur le Cardinal Guibert.....	239
Souverain Pontife et les Sulpiciens.....	282
St Joseph et les écoles catholiques.....	371
St Louis et le Rosaire.....	262
Succès des catholiques à Rome.....	214
Suprême consolation.	26
Taschereau (Son Em. Mgr).....	36, 180
Terrible châtement d'un blasphémateur.....	237
Tiers-Ordre de St. François à l'époque actuel.....	305
Do et l'adoration nocturne.....	2
Do et Léon XIII.....	144
Do remède social et sanctification du prêtre.....	206
Triste fin.....	283

	Page
Utilité de l'eau bénite.....	344
Vatican et la Chine.....	234
Vierge (La Ste) dans l'armée française.....	102
Vie de St. François d'Assise..28, 55, 89, 117, 153, 181, 186, 215, 242, 283, 314, 347.....	377
Vincent de Paul (légende).....	365
Voyage au Canada (suite).....	138, 226